

Image not found or type unknown



Souscription contrat de 48 mois le tribunal me reclame les loyer

Par **arno17**, le **15/09/2009** à **19:24**

Bonjourrrrrn J AI SOUSCRIT UN CONTRAT DE 48 MOIS pour la creation d un site internet J AI CESSER MON ACTIVITEE EN FEVRIER 2009 LE BAILLEUR ME RECLAME LES LOYERS RESTANT SOIT 8000€ SAUF QUE LE PRESTATAIRE M AVAIS ENVOYER UN E-MAIL QUI DISEZ QUE EN CAS DE CESSATION DACTIVITEE LES LOYERS RESTANTS INCOMBERAI DIRECTEMENT A SA SOCIETE SAUF Q AUJURDUI CELUI-CI REFUSE DE PAYER JE NE C EST PA QUOI FAIRE J AI PAS LES MOYENS DE PRENDRE UN AVOCAT POUR CONTR ATTAQUER.